

EUREDIT

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 47 rue de liège – 75008 PARIS

383 724 168 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 JUILLET 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le vingt-trois juillet,
À 14 heures 30,

Les associés de la société EUREDIT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation verbale sans délai faite par le Président, conformément à l'article 25 des statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par la société ORIAL DEVELOPPEMENT, elle-même représentée par Sylvain AIGLOZ, en sa qualité de Président de la société, associée disposant du plus grand nombre d'actions composant le capital de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 100 000 actions sur les 100 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- ✓ la feuille de présence et la liste des associés,
- ✓ un exemplaire des statuts de la Société,
- ✓ le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de la démission ce jour de Monsieur Stéphane HENRY de son mandat de Président, décide de nommer un nouveau Président à compter de ce jour :

la Société ORIAL DEVELOPPEMENT,
société par actions simplifiée au capital de 2 323 870 euros,
dont le siège est sis 12 quai du Commerce – 69009 LYON,
inscrite au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 480 191 634,
représentée par Monsieur Sylvain AIGLOZ, Président,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée illimitée à compter de ce jour :

Monsieur Mathieu MERLE,
Demeurant 77 E chemin du Peloussset – 69570 DARDILLY,
Né le 10 décembre 1980 à BOURG-EN-BRESSE (Ain)
De nationalité Française,

Monsieur Mathieu MERLE disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président et pourra avoir le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Mathieu MERLE ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente, un associé présent et le Directeur Général.

La Présidente
ORIAL DEVELOPPEMENT
Monsieur Sylvain AIGLOZ

Associé
VALY EXPERTISE ET CONSEIL
Monsieur Marc VALY

DocuSigned by:
Sylvain Aigloz
542CC6316F614A1...

DocuSigned by:
Marc VALY
81261181BBEF4E1...

Monsieur Mathieu MERLE
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bpn pour acceptation des fonctions de Directeur Général

DocuSigned by:
Mathieu MERLE
B14C97F239CA4AD...